

Reconstruire Ensemble

« Faire vivre l'esprit de solidarité »

Note de cadrage du groupe de travail pour le bureau exécutif du 11 mai 2020

(Version intermédiaire)

L'épidémie de COVID-19 a un profond impact sur nos liens de solidarité

La crise sanitaire que nous traversons met chacun d'entre nous face à une menace collective. Les Français sont aujourd'hui réunis dans l'adversité, et ce sentiment de communauté est à l'origine d'un esprit de solidarité sans précédent envers les plus fragiles. L'ampleur de la catastrophe et les disruptions qu'elle génère dans la vie quotidienne suscitent de multiples besoins, bien au-delà du seul domaine sanitaire : garde d'enfants, production de masques, services à nos aînés etc. Ce sont autant d'occasions d'incarner les valeurs de solidarité, à travers l'action des pouvoirs publics, mais également des associations, des entreprises et des citoyens.

En même temps, cette période met à l'épreuve la solidité de ces liens de solidarité. La situation est paradoxale : la discipline collective et la solidarité passent par des règles sanitaires de distanciation, qui suscitent dans une certaine mesure un isolement et une peur de l'autre. En situation de crise, les logiques individualistes de survie jouent, qui pourront encore se renforcer quand les difficultés économiques succéderont à la crise sanitaire. Des besoins nouveaux émergent et certaines solidarités établies sont mises à l'épreuve, notamment le lien entre les générations ou entre les territoires. Les difficultés économiques consécutives à l'épidémie renforceront encore les besoins en matière de solidarité, ainsi que les contraintes auxquelles les associations et les acteurs publics feront face.

Un groupe de travail pour formuler des propositions concrètes

L'objectif est d'évaluer la manière dont la crise actuelle affecte les mécanismes de solidarité. Il s'agit ensuite de formuler des propositions de mesures à adopter, pour répondre aux nécessités qui émergent de la crise du COVID-19, mais aussi afin de saisir des opportunités plus générales pour améliorer les mécanismes permettant de faire vivre l'esprit de solidarité en France. Ces propositions devront être suffisamment précises et réalistes pour pouvoir être transposées rapidement. Elles devront avoir un impact fort et toucher de manière visible le grand public.

Ce travail s'inscrit dans le cadre d'une démarche plus large¹ initiée par LaREM pour anticiper les évolutions de notre société. Les propositions devront respecter les valeurs du mouvement, qui s'attachent en particulier à concilier efficacité économique et justice sociale, innovation et inclusion. Notre vision du progrès consiste à bâtir une société audacieuse qui s'engage dans les transitions écologique et numérique et encourage les réussites individuelles, tout en préservant les valeurs essentielles de fraternité et de solidarité. Ces travaux s'inscriront dans le prolongement de l'action menée par le Gouvernement sur les 3 dernières années, et notamment des mesures adoptées récemment : aide exceptionnelle de solidarité à destination des familles modestes, aide aux jeunes précaires.

¹ En particulier : les sujets liés à l'éducation, la santé, l'environnement, au numérique, la régulation du capitalisme sont traités de manière séparée.

Une réponse ambitieuse pour faire vivre l'esprit de solidarité

1. Comment resserrer les liens de solidarité entre les générations ?

Comment mieux protéger nos aînés ? Les seniors, qui sont les plus vulnérables au risque sanitaire, sont au cœur des enjeux de la crise actuelle. Cela impose des mesures de vigilance particulières à leur égard, sans pour autant remettre en cause leur qualité de vie. La crise a notamment mis en lumière les problèmes liés à la dépendance et au grand âge.

- ⇒ Comment prendre en charge le risque de dépendance ? Quels mécanismes mettre en œuvre pour assurer son financement ? Faut-il favoriser le maintien à domicile ?
- ⇒ Comment assurer une plus grande solidarité financière entre les personnes âgées ? Les tarifs des EPHAD doivent-ils varier en fonction des revenus de leurs pensionnaires ?

Comment aider les jeunes générations ? La fracture intergénérationnelle s'est renforcée lors de cette pandémie : il y a une asymétrie du risque sanitaire entre les jeunes et leurs aînés. Cette fracture était déjà apparue avec la critique de la génération du baby-boom et la réforme des retraites. Les jeunes ont de plus en plus souvent l'impression d'être laissés pour compte dans les politiques publiques. Cette situation risque de se renforcer si des difficultés économiques font suite à la crise sanitaire.

- ⇒ Comment améliorer et simplifier les politiques de solidarité à l'égard de la jeunesse ? Faut-il instaurer un capital jeune ou une allocation unique ? Comment financer ces dispositifs ?
- ⇒ Comment mettre en place un filet de sécurité à l'égard des jeunes majeurs entre 18 et 25 ans qui passent au travers des dispositifs de protection sociale ?
- ⇒ Faut-il créer un service civique destiné à l'ensemble des jeunes d'une classe d'âge ?
- ⇒ Faut-il mettre en œuvre une prime à l'embauche pour la génération qui arrive sur le marché du travail cette année ?

Comment réconcilier les générations ? Avec l'allongement de la durée de vie et l'éclatement de la cellule familiale, la solidarité entre les générations est mise à rude épreuve. Pourtant, les jeunes retraités peuvent mutualiser leur expérience ou leurs ressources au profit des jeunes générations. Comment renforcer les mécanismes de coopération intergénérationnelle ?

- ⇒ Faut-il renforcer l'offre de colocation intergénérationnelle ou les dispositifs de logement contre services ? Comment généraliser le mentorat scolaire ou entrepreneurial ?
- ⇒ Faut-il réformer les règles de succession pour tenir compte des modifications de la structure générationnelle et familiale ?

2. Comment répondre aux besoins spécifiques des familles et des personnes les plus vulnérables ?

Comment faire de notre politique familiale un bouclier de protection et de réduction des inégalités ?

La crise a jeté une lumière crue sur les fragilités multiples auxquelles étaient confrontées les enfants et les familles françaises : économiques (notamment fonction de la composition du foyer), mais aussi sociales (isolement, exposition aux violences...), pédagogiques (près de 10% d'enfants décrocheurs), en santé (chute de la vaccination des nourrissons et du recours aux soins), numériques, etc. Ces fragilités se cumulent parfois, mais pas tout le temps, imposant de ne pas réduire notre « politique familiale » à une approche exclusivement socio-économique.

C'est le premier enseignement de cette crise : protéger durablement et profondément nos enfants et nos familles les plus fragiles impose d'avoir une approche globale de ce qui se joue au sein du foyer. Notre politique familiale, qui a longtemps consisté à poursuivre des objectifs natalistes, et donc économiques (aujourd'hui devenus inopérants), ne peut plus se contenter de reposer sur une approche très largement allocataire (faut-il baisser ou augmenter le coefficient familial ? les allocations familiales doivent-elles être universelles ou pas ?). Une politique familiale contemporaine, solidaire et protectrice, doit identifier l'ensemble des dynamiques à l'œuvre au sein de la cellule familiale (solitude face à la parentalité, équilibre vie personnelle/vie professionnelle, (re)composition, etc.), l'ensemble des fragilités qui peut en découler -en considérant qu'il est un membre plus fragile que les autres : l'enfant.

Mais cette crise nous invite à repenser un autre de nos leviers traditionnels de lutte contre les inégalités, qui renforce le rôle que peut y jouer notre politique familiale.

La France a longtemps pensé son école comme puissant réducteur des inégalités sociales. Cela reste vrai, mais cela ne suffit plus : quand il rentre à l'école, un enfant d'ouvrier possède 5 fois moins de mots de vocabulaire qu'un enfant de cadre. Les sciences cognitives nous apprennent que les inégalités développementales se jouent avant 3 ans, et il en est de même pour les inégalités en santé. Les sciences économiques confirment la plus grande efficacité d'un investissement qui n'attend pas le nombre des années (le prix Nobel d'économie James Heckman a montré que pour 1 dollar investi sur la petite enfance, la collectivité « économise » 6,3 dollars). Oui, comme l'affirme le neuropsychiatre Boris Cyrulnik, « *les inégalités naissent dès le ventre de la mère* », et c'est en investissant massivement sur cette période de la vie -les « 1000 jours », qui vont du 4^e mois de grossesse jusqu'aux 2 ans de l'enfant- que nous pourrions espérer prévenir la formation d'inégalités, et ainsi mieux protéger les enfants et leurs familles.

- ⇒ Quelles adaptations de notre politique familiale pouvons-nous engager pour mieux prendre en compte les familles dans leur diversité, dans l'ensemble de leurs fragilités ?
- ⇒ Faut-il repenser la présence des parents auprès de leurs enfants, en revisitant notre politique de congés parentaux et la façon dont nous organisons les modes de garde ?
- ⇒ Quel accompagnement global pour les jeunes parents ?
- ⇒ Faut-il aller plus loin dans le dédoublement des classes ?

Comment anticiper et adapter notre société aux besoins de personnes en situation de handicap ? La crise actuelle a accru l'isolement, et en particulier compliqué l'accès des personnes en situation de handicap à certains services et activités. La prise en charge des troubles du comportement, des pathologies invalidantes, des handicaps physiques ou psychiques lourds est encore plus compliquée.

- ⇒ Comment repenser l'action en faveur des personnes dépendantes ou lourdement handicapées ?
- ⇒ Quel équilibre trouver entre une meilleure intégration dans les dispositifs de droit commun et une sécurisation par des parcours spécifiques ?

Comment limiter le risque de décrochage pour les personnes en situation de grande précarité économique et sociale ? La crise épidémique a démontré la difficulté pour l'Etat de venir en aide de façon efficace à des publics très éloignés de l'accompagnement social : jeunes précaires, jeunes décrocheurs, personnes désinsérées socialement et n'ayant parfois pas de droits ouverts. Ces diverses situations ont en commun d'être le fruit d'un décrochage - à l'école, pendant les études ou la vie active. Comment prévenir toute forme de décrochage et ramener à une situation stable les personnes les plus en difficulté ? Comment éviter que la crise humanitaire et sociale s'ajoute à la crise sanitaire pour ces publics ?

- ⇒ Qu'est-ce qu'une politique de réinsertion moderne et efficace, capable d'accompagner les personnes en difficultés à hauteur de leurs besoins ?
- ⇒ Comment redynamiser le lien social dans les quartiers ? Faut-il stimuler le recours aux contrats uniques d'insertion ? Faut-il renforcer le droit à l'initiative économique pour sortir de la précarité ?
- ⇒ Faut-il généraliser le projet « territoires zéro chômeur de longue durée » ?

3. Comment offrir des conditions d'habitat dignes au plus grand nombre ?

Près de deux mois de confinement à domicile changent radicalement le regard posé sur l'habitat. En particulier, les situations d'insalubrité ou de suroccupation de logements deviennent intolérables, et radicalement incompatibles avec des injonctions de télétravail ou d'accueil à domicile de ses enfants. La question de l'accès au logement est cruciale, en particulier dans une période de crise, durant laquelle de nombreuses personnes vont être éloignées du marché du logement.

- ⇒ Quelles solutions innovantes déployer pour accélérer la création de logements et d'hébergements d'urgence, dans un contexte financier contraint ?
- ⇒ Faut-il mettre en œuvre une garantie universelle des loyers pour restaurer la confiance et permettre l'accès au logement du plus grand nombre ?
- ⇒ Comment modifier les politiques « de peuplement » pour ne pas rajouter de la pauvreté à la pauvreté ?

4. Comment assurer une coordination efficace et un engagement transversal en matière de solidarités ?

Comment améliorer la coordination de l'action en matière de solidarités ?

La France bénéficie d'un des meilleurs systèmes de solidarité. Pour autant, la situation actuelle met à l'épreuve des politiques de solidarité qui sont de plus en plus interdépendantes, et dont les bénéficiaires relèvent d'une grande diversité de dispositifs. Les acteurs intervenant dans le champ des solidarités sont multiples, les associations et les entreprises de l'ESS ayant pris un poids considérable.

- ⇒ Comment mieux coordonner l'action publique en matière de solidarités, tout en assurant une bonne interface avec les acteurs associatifs et ESS ?

Par quels moyens favoriser l'engagement associatif et citoyen en matière de solidarités ?

La réponse à la crise actuelle implique l'ensemble des acteurs du secteur des solidarités et repose de manière plus large, sur l'élan de solidarité entre citoyens. Le travail des bénévoles au service du secteur des solidarités manque de reconnaissance sociale, éducative ou professionnelle. Leur action est pourtant essentielle pour assurer un maillage complet des publics et des territoires.

- ⇒ Comment favoriser cet engagement ? Comment recenser et développer les compétences individuelles ? Faut-il accroître le recours au compte d'engagement citoyen et les bénéfices auxquels il ouvre droit ?
- ⇒ Comment mettre à l'honneur et reconnaître à leur juste valeur les acquis de cet engagement ?
- ⇒ Comment mettre de la cohérence entre les différentes activités des réserves « civiques » ?